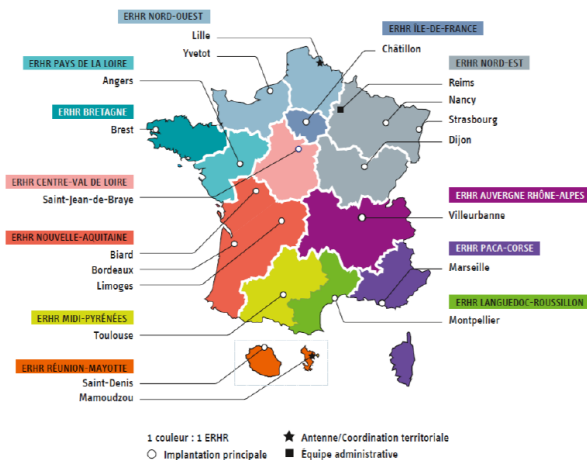


IMPLANTATION DES ÉQUIPES RELAIS



ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES LANGUEDOC ROUSSILLON

SITE INTERNET

<http://languedocroussillon.erhr.fr>

59 avenue de Fès – **Bât A**

34080 MONTPELLIER

06 98 88 20 52

Mail : languedocroussillon@erhr.fr

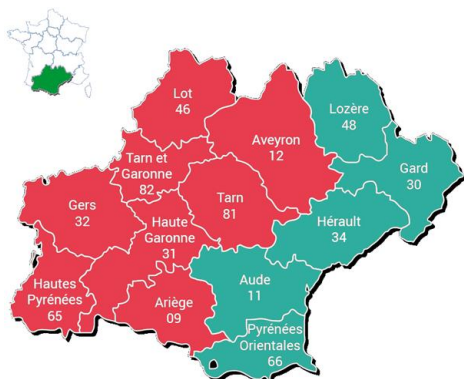
Accueil sur place ou par téléphone
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

SMS au 06 98 88 20 52
pour les personnes sourdes



*« Faciliter le parcours
 de vie des personnes
 en situation de
 handicap rare à tous
 les âges »*

CARTE DE LA RÉGION - OCCITANIE -



Équipe Relais Handicaps Rares Midi Pyrénées

Établissement porteur : IJA TOULOUSE

Équipe :

- Assistante administrative
- Référente de Parcours
- Référente de Parcours
- Pilote, cheffe de service
- Médecin pédopsychiatre

Partenaires fondateurs de l'ERHR LR :

ARAMAV, ARIEDA, Centre de Référence des affections sensorielles génétiques (CHRU de Montpellier), PICesda, CROP, FAF LR, La Providence, SEA- SEV Perpignan

Établissement porteur :



AVEC LES APPUIS DE LA CNSA, DE LA DGCS, DU GNCHR, DES ARS ET DES MDPH.



LE HANDICAP RARE

Combinaison de 3 types de rareté

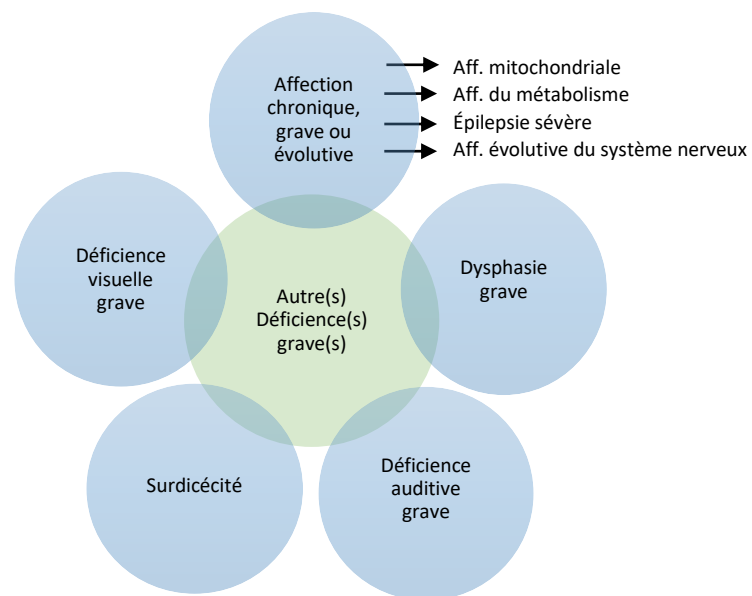
RARETÉ DES PUBLICS



RARETÉ DES
COMBINAISONS DE DÉFICIENCES



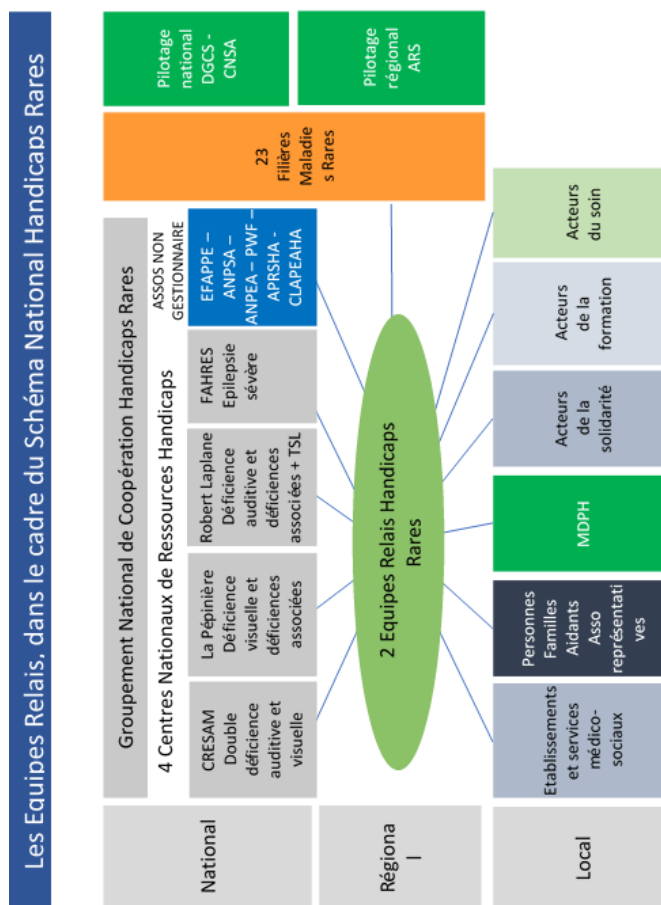
RARETÉ ET COMPLEXITÉ
DES TECHNICITÉS



1 déficience + 1 déficience = handicap x 6

DISPOSITIF INTÉGRÉ

Le dispositif intégré vise à garantir une réponse harmonisée et collective à toute personne en situation de handicap rare, quel que soit son mode d'entrée dans le dispositif de prise en charge et d'accompagnement.



Qui peut solliciter l'Équipe Relais Handicaps Rares ?



Les personnes en situation de handicaps rares, familles, associations, établissements social et médico-social, MDPH, acteurs du soin, de la solidarité et du social.

LES MISSIONS DE L'ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES

Missions Instructions
22.11.2013

- États des lieux des ressources
- Formalisation du réseau
- Appui aux professionnels
- Évaluation des besoins
- Appui à l'élaboration des projets d'accompagnement
- Capitalisation d'un niveau d'expertise
- Organisation des connaissances et des savoirs acquis + diffusion

Orientations 3^{ème}
schéma National

- Renforcer le cadre de la coresponsabilité pour favoriser les coopérations entre les secteurs
- Repérer les besoins en termes de réponses médico-sociales au bénéfice des personnes en situation de handicap rare
- Actualiser les cadres de concertation nationale et harmoniser les commodes
- Développer l'offre en fonction de l'observation des besoins territoriaux
- Définir les articulations entre les missions de l'ERHR et les différents dispositifs de coordination et d'appui aux parcours complexes sur les territoires
- Renforcer les articulations entre les secteurs sanitaires et médico-sociaux en lien avec les filières de santé, notamment maladies rares, sur les territoires